

# La fourmi rouge

N° 187  
JUIN 2021

POP & GAUCHE EN  
MOUVEMENT

## OSER FAIRE CE QUI EST JUSTE



Des bravos à nos deux Municipaux Karine Clerc et Didier Divorne, réélus avec plus du tiers des suffrages aux dernières élections communales de mars 2021 en sus des 18 conseillères et conseillers communaux.

Ce résultat témoigne d'une force qui compte à Renens. Rien n'était joué d'avance, et certains prédisaient notre disparition de la Municipalité! Nous avons fait ce que nous pensions juste, en fonction de notre poids au Conseil communal (18 sièges sur 80).

Des mercis donc aux électrices et électeurs de Renens.

Les élu-e-s se réjouissent de poursuivre leur engagement à Renens: faire vivre la ville, accompagner son développement pour permettre à chacun-e d'y trouver sa place, en préservant et favorisant l'accès au logement, commerces locaux avec des bonnes conditions de travail, des projets qui fassent vivre la ville et en laissant une large place aux associations locales et à toutes les générations.

Les élu-e-s, ce sont vos voisin-e-s, vos

collègues, des gens comme tout le monde qui donnent un peu de leur temps pour s'impliquer et mettre leur existence à l'épreuve de la vie commune.

Finalement, moins de 30% du corps électoral a voté au 1<sup>er</sup> tour, et 25% au 2<sup>e</sup> tour.

**LE VRAI DÉFI EST LÀ: CRÉER DES LIENS  
AVEC CETTE PARTIE DE L'ÉLECTORAT, PEUT-ÊTRE  
DÉSABUSÉE, HOSTILE OU INDIFFÉRENTE,  
ET D'EMPOIGNER LES PROBLÈMES.**

Notre fil rouge est la lutte contre les inégalités sociales, accentuées par la pandémie et qui le seront encore davantage par la crise climatique qui s'amorce et les solutions pour y faire face. Il est d'autant plus urgent de donner de la voix, et la voix de ceux et celles qui peinent à la prendre car leur quotidien est déjà très incertain.

Merci aussi à tous les élu-e-s qui ont œuvré durant cette dernière législature. Et maintenant au travail pour la nouvelle.

### PAGE 2

- Nouvelles de Renens et du canton

### PAGE 3

- Votations fédérales du 13 juin 2021:
- Initiative dite «Eau potable»
- Initiative pour une Suisse libre de pesticides de synthèse
- Loi COVID-19
- Référendum sur la loi CO2
- Référendum sur la loi anti-terroriste

### PAGE 4

- Portrait de Simon Favre
- Initiative cantonale: des Transports publics gratuits

*Renens, place du Marché,*

*samedi 5 juin 2021*

*de 9h à 16h*

**Grand marché  
aux puces**

**et foire  
aux livres**

Risotto ticinese à midi

Organisation: Fourmi rouge — POP

LES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR  
SERONT APPLIQUÉES.

## «NON À UNE RÉFORME QUI N'INCLUT PAS LE CONSENTEMENT DANS LA DÉFINITION DU VIOL»



Le projet proposé par le Parlement propose d'introduire dans le code pénal suisse (CP) une infraction «d'atteintes sexuelles» qui concernerait les actes d'ordre sexuels commis contre la volonté d'une personne ou par surprise. La peine, allant d'une simple amende à 3 ans de privation de liberté, est bien plus légère que celle prévue actuellement dans la loi pour le viol (de un à dix ans de peine privative de liberté, art. 190 CP).

Le violeur est celui qui, notamment en usant de menace ou de violence, en exerçant sur sa victime des pressions d'ordre psychiques ou en la mettant hors d'état de résister, aura contraint une personne de sexe féminin à subir l'acte sexuel (uniquement

pénétration vaginale), sera puni d'une peine privative de liberté de un à dix ans.

Aucune mention explicite n'est faite du consentement et le projet de loi ne doit pas se contenter de lister la menace, la violence, les pressions d'ordre psychique ou le fait de mettre la victime hors d'état de résister. Cela permettra de tenir compte, mieux que le projet actuel, de la réalité des violences sexuelles.

Nous disons que cette révision est inaboutie et demandons l'introduction explicite du critère du consentement dans la définition du viol de l'article 190 CP. Nous ne voulons pas d'une justice qui protège les violeurs et impose le fardeau de la preuve aux victimes!

## VOUS AVEZ UN SUBSIDE À L'ASSURANCE? VOUS PAYEZ PLUS D'IMPÔTS!

Quand on aide les gens à remplir leur feuille d'impôts, ils s'étonnent toujours du montant de la déduction pour les cotisations d'assurance maladie: «Quoi, 2'200.-, alors qu'on en paie 5'000.-!»

Bonne nouvelle, cette déduction a passé de 2'200.- à 3'200.- (c'était une vieille demande du POP), mais c'était sans compter avec les petits calculs cantonaux: les personnes recevant un subside à l'assurance maladie ne bénéficieront pas de cette amélioration. Au contraire, leur subside sera soustrait de la déduction de 3'300.- ce qui peut augmenter leur impôt considérablement!

Conséquence: les personnes qui sont aidées par l'État devront payer plus d'impôts. Comme d'habitude, c'est toujours les petits revenus qui trinquent.

## ZAD: ZONE À DÉFENDRE - AUTOUR DE NOUS ET EN NOUS

*La Fourmi rouge s'est réunie pour parler de la ZAD du Mormont. Elle ne souhaitait pas que cette mobilisation se résume à l'évacuation policière largement médiatisée. La ZAD du Mormont est un exemple d'espace qui questionne les contradictions du capitalisme: consommation du béton et préserver la nature, vivre d'une activité qui s'avère nuisible pour le climat, être soumis à l'urgence plutôt qu'avoir le temps de s'interroger sur le monde que l'on veut. C'est une expérience créatrice d'un nouvel espace démocratique.*

On avait des regards complices	Enfin selon Béatrice Métraux
Ils ont des brassards de police	On avait le beau Ils ont le métro-boulot-dodo
On avait des barricades	On avait du commun
Ils ont détruit la ZAD	Ils ont gagné putain Quoique? Quoique?
On avait des cabanes	Nous sommes encore debout
Ils ont un monde qui se fane	Vivement le match retour
On avait le droit	Mais que veulent-t-ils ces fous?
Ils ont la loi	Vivre! Faire l'amour!
On avait des accordéons	Détruire votre système!
Ils ont du béton	Écrire des poèmes
On avait des chansons	Et votre oraison funèbre!!!
Ils ont des sommations	Et votre oraison funèbre!!!
On avait des mots	Utopie pour utopie
Ils ont des lacrymos	la Commune de Paris ressuscitera
On avait de folles envies	
Ils ont l'ennui	
On avait un bout de terre	
Ils ont le sécuritaire	
On avait rêvé peut être un peu trop	

Un jeune ZADISTE

## PAS DE JUSTICE SOCIALE SANS JUSTICE FISCALE: OUI AU TAUX UNIQUE!

Par la voix du député Vincent Keller, le POP propose l'adoption d'un taux d'imposition communal unique, pour mettre sur un pied d'égalité tou-te-s les contribuables vaudoise-es et pour contrecarrer le démembrement de la péréquation voulu par les communes riches. S'il était introduit aujourd'hui, le taux unique serait de 68%, signifiant une baisse d'impôts pour 2/3 des Vaudois-es et une hausse pour les autres, sans modifier la somme totale perçue. Cette somme serait distribuée aux communes selon des critères objectifs (notamment la population et les tâches d'intérêt public régional), le but étant de garantir que deux communes de même importance disposent des mêmes ressources financières pour remplir leurs tâches, indépendamment du niveau de

richesse de leurs habitant-e-s.

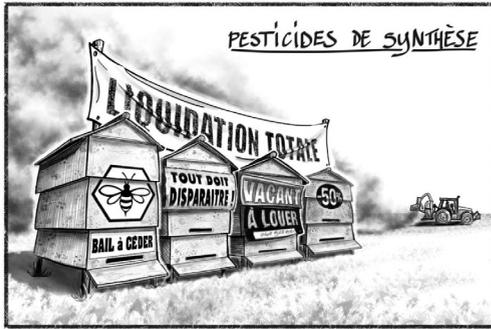
Le POP avait déjà fait cette proposition par le passé, suscitant l'hostilité des partis bourgeois. Les autorités lui opposèrent EtaCom, une péréquation financière entre les communes. Le peuple refusa l'initiative du POP et approuva EtaCom. Or, aujourd'hui, force est de constater qu'EtaCom n'a que partiellement réduit l'écart entre les taux communaux, puisque ceux-ci varient encore de 46% à 84%.

Les communes avec un taux élevé ne peuvent pas se permettre de le baisser; celles qui veulent augmenter leur taux doivent affronter des campagnes référendaires souvent périlleuses. Par conséquent, les inégalités perdurent au nom d'un argument, l'autonomie fiscale des communes, devenu chimérique.

# VOTATIONS FÉDÉRALES DU 13 JUIN



EXPULSIONS, EXTINCTIONS : MÊME COMBAT



Crédit: Antoine Mignot

## OUI À LA LOI COVID-19

Cette loi constitue la base légale de l'aide financière aux personnes et entreprises lésées par les mesures relatives à la crise sanitaire. Si elle était rejetée par référendum, les aides de l'État (comme le RHT ou les aides aux milieux culturels) seraient menacées. Le travailleurs et les petites entreprises plongeraient dans l'incertitude et la précarité. Bien sûr elle comporte des insuffisances, notamment au détriment des travailleurs avec des contrats précaires et des indépendant-e-s. A cet égard, la «Taxe corona» sur les grandes fortunes, proposée par notre parti et nos élu-e-s, permettrait de venir en aide à celles et ceux qui ont subi de plein fouet les effets de la crise.

## LA FOURMI RECOMMANDE

Initiative dite «Eau potable»:	<b>LIBERTÉ DE VOTE</b>
Initiative pour une Suisse libre de pesticides de synthèse:	<b>OUI</b>
Loi COVID-19:	<b>OUI</b>
Référendum sur la loi CO2:	<b>NON</b>
Référendum sur la loi anti-terroriste:	<b>NON</b>

## UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT, UNE ALIMENTATION SAINTE ET UNE EAU POTABLE PROPRE

## UNE SUISSE SANS PESTICIDES... OUI, PARCE QUE C'EST VITAL, EN AIDANT LES PAYSANS!

Cette première initiative veut interdire le recours aux pesticides de synthèse en Suisse. Proscrire ces produits qui dégradent les sols, la faune et la santé humaine est un impératif vital pour l'environnement et la population.

La paysannerie suisse petite et moyenne est à l'agonie et craint de disparaître si elle ne peut recourir aux pesticides de synthèse pour se maintenir dans le marché mondial face aux grandes exploitations agro-industrielles. On comprend son inquiétude. Mais l'initiative en tient compte et prévoit une période d'adaptation de 10 ans. Enfin la loi imposera aux produits importés les mêmes exigences qu'aux produits domestiques.

## EAU PROPRE

Cette deuxième initiative ressemble à la première. Elle concerne cependant une gamme plus étendue de produits (pesticides, fertilisants et antibiotiques superflus) et, au lieu d'interdire, veut dissuader leur emploi en coupant toute subvention agricole à leurs utilisateurs.

Nous considérons que cette mesure, même si son but premier est de pousser les acteurs concernés à travailler ensemble, pourrait, dans son application immédiate, être fatale à de nombreuses exploitations par ailleurs nécessaires à notre approvisionnement. C'est pourquoi, dans un contexte incertain, nous ne proposons pas de consigne de vote pour cet objet.

## LA LOI CONTRE LE TERRORISME EST DANGEREUSE

La lutte contre le terrorisme est légitime. Toutefois, elle ne doit pas se faire à n'importe quel prix. En particulier, elle ne doit pas sacrifier les droits fondamentaux ni les principes de l'Etat de droit qu'elle prétend défendre. Le projet de loi qu'on nous propose permet à la police de prendre des mesures préventives répressives, sans réel contrôle, sur la base d'indices qui permettent de présumer des activités terroristes potentielles. Le procédé d'évaluation est, de l'aveu même des autorités, entaché d'incertitudes. Il risque de conduire à des «faux positifs», soit à des personnes injustement soupçonnées qui vont subir les conséquences psychologiques, sociales et professionnelles de mesures injustifiées, comme une détention. Certaines de ces mesures peuvent en outre s'appliquer à des enfants de 12 ans! Nous disons non à cette loi qui manque son but et risque de faire des victimes collatérales!

## NON À LA LOI SUR LE CO2

Partis pour l'accepter, nous en avons débattu avec soin et finalement conclu qu'il fallait la rejeter. Fondée sur le mécanisme de l'offre et de la demande, elle ne sera ni efficace et ni équitable.

En proposant d'augmenter la taxe sur les carburants fossiles pour inciter les consommateurs à en user avec parcimonie, elle influencera un peu le comportement des petits consommateurs, qui polluent peu, et nullement les gros consommateurs, qui polluent beaucoup. Parmi les gros consommateurs, les individuels s'arrangeront pour augmenter leur revenus, et les entreprises, selon la loi, continueront à être exemptées de la taxe pour «rester compétitives» (sic); au lieu de payer la taxe elles s'achèteront sur le marché mondial des droits d'émission de CO2.

En bref, la taxe pèsera lourdement sur les ménages aux revenus les plus faibles et fournira aux revenus élevés un prétexte pour s'accroître; elle n'aura pas d'effet notable sur les émissions de CO2 et aggravera la fracture sociale.

## LE PORTRAIT: SIMON FAVRE



Discuter avec Simon Favre, c'est traverser l'histoire qui est une de ses passions, c'est aussi déconstruire le système et le monde dans lequel nous vivons. Quand on lui demande de se présenter, il commence par expliquer qu'il est chimiste de formation, fasciné par la compréhension du vivant. Il nous entraîne alors dans une conversation qui nous narre le chemin du macroscopique au microscopique.

S'il a grandi dans l'Est vaudois, c'est à Renens qu'il construit sa vie et son engagement politique. Lorsqu'il débute ses études à l'EPFL, il est encore peu politisé. Très vite, il va être confronté au modèle économique libéral. Peu à peu, il se rend compte que ce dernier ne peut pas être pérenne pour permettre à la planète et à sa population de survivre.

En 2016, il décide de s'engager avec la Fourmi rouge et est élu au Conseil communal. Pour lui, s'engager, c'est activer la démocratie, c'est faire participer. Il milite pour un environnement plus juste parce que les gens riches influencent fortement la politique et que leurs besoins ne sont pas ceux de la majorité. C'est pourquoi s'engager donne du sens.

Il croit fortement à la concrétisation d'une écologie sociale. Si l'on veut que les gens s'engagent dans une logique écologique, il faut avant tout leur donner des moyens de préserver leur qualité de vie. Et il compte bien le permettre en s'engageant dans la prochaine législature avec la Fourmi rouge.

## POUR DES TRANSPORTS PUBLICS GRATUITS, ECOLOGIQUES ET DE QUALITE

TRANSPORTS PUBLICS  
GRATUITS



Dès le mois de septembre, vous serez invité-e-s à signer l'initiative populaire cantonale pour la gratuité des transports publics soutenue par différentes organisations.

L'urgence climatique actuelle couplée à une urgence sociale et économique - liée notamment aux pertes de revenus conséquentes pour de nombreux ménages aggravées par la crise sanitaire - renforcent la nécessité de l'instauration de ce projet d'envergure permettant de répondre aux effets de ces crises.

### UNE MESURE ÉCOLOGIQUE

La gratuité des transports publics régionaux favorise un report de la voiture aux transports publics, comme le montrent les expériences de nombreuses villes en Europe. L'utilisation de la voiture est responsable de 3/4 des émissions carbone issues de la mobilité, et la mobilité est responsable d'un tiers des émissions carbone domestiques de la Suisse. La gratuité des transports publics est, dès lors, une mesure écologique conséquente et cohérente.

### UNE MESURE SOCIALE

La gratuité des transports publics augmente substantiellement le pouvoir d'achat des personnes qui en bénéficient.

### UNE MESURE ÉCONOMIQUE

Les commerces vaudois ainsi que les lieux culturels et de loisirs bénéficieront de l'implémentation de la gratuité des transports publics. Dans plusieurs exemples de villes ayant instauré cette même mesure, le but premier visait à redynamiser les centres-villes et renforcer l'attractivité touristique de l'agglomération.

[WWW.TRANSPORTSPUBLICSGRATUITS.CH](http://WWW.TRANSPORTSPUBLICSGRATUITS.CH)

## RECYCLER C'EST BIEN MIEUX QUE JETER !

Si vous avez des bibelots, vaisselle, livres ou d'autres objets à offrir pour enrichir notre marché aux puces de juin, nous viendrons les chercher chez vous avec un grand merci.

APPELEZ NICOLE OU SILVIO  
AU 021 634 83 41

## PERMANENCE SOCIALE & CITOYENNE DES FOURMIS ROUGES

(SOUTIEN DANS VOS DÉMARCHES  
ADMINISTRATIVES, IMPÔTS,  
CONTACT CITOYEN)

LES MERCREDIS SOIRS  
À L'ENTRAIDE FAMILIALE.  
RUE DE L'AVENIR 25,  
DE 19H À 20H30  
TOUTE L'ANNÉE.

## PERMANENCE DES MUNICIPAUX

LES MERCREDIS  
DE 17H30 À 18H30,  
AU RESTAURANT  
LA ROSE ROUGE  
AV. DU TEMPLE 2,  
1020 RENENS

**NOUS CONTACTER:**

T 079 721 91 45

[FOURMIROUGE@POPVAUD.CH](mailto:FOURMIROUGE@POPVAUD.CH)

[WWW.POPVAUD.CH/FOURMIROUGE](http://WWW.POPVAUD.CH/FOURMIROUGE)

ONT PARTICIPÉ À CETTE ÉDITION:

Marta Pinto (ed. resp), Karine Clerc, Philippe Hertig, Marianne Huguenin, Marie Schneider, Suzanne Sisto-Zoller, Silvio Torriani, Irène Schmidlin, Nicolas Freymond et les personnes interviewées.  
CP 88 - 1020 RENENS - CCP 10-1793-1